

# Un camp fut pillé près de Laon

### 20.600 pièces détachées d'auto et 10.000 litres d'essence furent volés

Amiens, 20. — La police mobile d'Amiens, opérant sur la plaine du Comité Américain des régions libérées, a établi qu'en une année 20.600 pièces détachées d'auto et dix mille litres d'essence ont été volés au camp de Biencourt (Aisne). Le montant total du vol s'élève à cinquante millions de francs. Les auteurs de ce vol seraient un mécanicien et un électricien américains, domiciliés à Paris, au service du Comité.

# A partir de Noël, la farine devra être mélangée

Paris, 20. — Le Journal Officiel a publié le décret suivant du ministre de l'Agriculture : « A partir du 25 décembre 1922 inclusivement, et jusqu'au 31 août 1923 inclusivement, à l'exclusion de celle bénéficiant d'une dérogation à l'article 1er du décret du 23 juillet 1922, devra être composée obligatoirement un mélange de 10 % de farine entière et soit de 10 % de farine de seigle soit de 10 % de farine de riz, soit de 10 % d'un mélange en parties égales de farine de seigle et de farine de riz. L'addition des farines de succédanés à la farine entière de froment devra être effectuée avant la sortie du moulin ».

# Le sucre est rare, dit-on...

### Des millions de kilos de betteraves se perdent près de Noyon

Paris, 20. — Insistant sur la nécessité d'économiser le sucre, on signale le fait suivant : Entre les gares de Noyon et de Nesle (voies des chemins de fer économiques), il y a en ce moment 7 à 8 millions de kilos de betteraves sucrières récoltées dans la région, qui se perdent faute d'usines à proximité, faute de moyen de transport pour les expédier aux usines les plus proches. Voilà le temps des gelées, qui menace de rendre les betteraves inutilisables, si des dispositions urgentes ne sont pas prises; combien de milliers de kilos de sucre seront ainsi perdus.

# Le mauvais temps en mer

Brest, 20. — La tempête a obligé de nombreux vapeurs et voiliers à relâcher dans leurs ports.

# Un homme luttait avec un taureau

Paris, 20. — La neuvième chambre de la Cour a jugé M. Pontanel, ancien commandant du bureau de recrutement de Melun, inculpé, comme président de la Coopérative militaire de Melun, de moutillage de vin et de mise en vente. La Cour a réduit à 1.000 francs d'amende la peine de six mois de prison et 4.000 fr. d'amende prononcée en première instance. De plus, cette condamnation se confondra avec celle prononcée l'an dernier, par le conseil de guerre d'Orléans, qui infligea huit mois de prison et cent francs d'amende, pour abus de confiance, au commandant Pontanel. La Régie, représentée par M. Albert Murgé a obtenu le bénéfice de diverses amendes fiscales, dont le montant s'élève à plus de 20.000 francs.

# Un homme luttait avec un taureau

Paris, 20. — Un agriculteur du hameau des Sissarda, commune de Veyras (Ardèche) nommé Henri Laudanie, 69 ans, avait la manie, après boire, d'engager la lutte avec un de ses taureaux. Un après-midi, le combat se déroula sur le pré de la commune et fut interrompu par quelques voisins. Mais le toréador n'avait pas sa sûreté habituelle. Il ne tarda pas à se montrer nettement inférieur. D'un coup de corne le taureau, furieux, l'éventra puis le pétra. L'infortuné Laudanie, les vêtements déchirés et ensanglantés, égaya son logis, où il se coucha sur un lit de paille. Ce matin, on a retrouvé le cadavre de l'agriculteur, qui avait succombé à une perforation de l'intestin.

# Un million de bijoux volés dans un rapide

La Haye, 20. — Un vol de bijoux, estimé à 1.000.000 francs, a été commis dans le train de Paris, arrivé ici samedi soir. La baronne Devrigny-Ollendorf, habitant Paris, s'aperçut, un quart d'heure après son arrivée à l'hôtel de Scheveningue, en ouvrant son sac de voyage, que tous ses bijoux, renfermés dans des écrins, avaient disparu, entre autres un collier de perles d'une valeur de 60.000 francs, deux bracelets de 20.000 francs, une broche de 12.000 francs. La voyageuse avait eu l'imprudence de laisser son sac, dont le contenu était si précieux, dans le filet du compartiment, en allant dîner, vers six heures, dans le wagon-restaurant, de même qu'en descendant à Rasendaal pour la visite de la douane. La police hollandaise recherche activement le compagne de route de la voyageuse, un homme de trente-cinq ans environ, monté dans le même compartiment de première classe à Anvers.

# L'espionnage allemand fonctionne en Hollande

Amsterdam, 20. — Un officier hollandais, le lieutenant Arnhem, du 8e régiment d'infanterie, vient d'être arrêté sous l'inculpation de haute trahison. On le soupçonne d'avoir vendu à l'Allemagne des documents secrets qu'il aurait dérobés dans les archives de son régiment.

# De riches Américains vont faire une tête

New-York, 20. — Une sentence rendue hier par la Cour suprême, le juge Ford s'est prononcé en faveur d'une banque qui plaide qu'elle n'était pas responsable des fonds déposés à sa succursale de Petrograd, dont tout avait été saisi par les Soviets et que, par conséquent, les Soviets sont responsables. Si cet arrêt est maintenu, il affectera des réclamations analogues, dont le montant total atteint 100 millions de dollars entre des banques de New-York.

# Le meurtrier sera jugé le 29 décembre

Varsovie, 20. — L'assassin du Président sera jugé par un tribunal ordinaire. Le procès commencera le 29 courant.

# Le nouveau Président M. Wojciechowski

Varsovie, 20. — M. Stanislas Wojciechowski, membre du parti Witos ancien ministre du cabinet Paderewski, a été élu au tour de scrutin. Président de la République par 298 voix contre 227 au professeur Morawski, de l'Université de Cracovie et candidat de droite.

# NECROLOGIE

Nous avons la pénible mission d'annoncer le décès survenu à Lille, rue d'Esquermes, de Mmes Deschamps, mère de notre ami et confrère, Marcel Deschamps, publiciste. Nous présentons à ce dernier et à sa famille nos sympathiques condoléances.

# La Chambre a discuté le Budget des Colonies

### Elle s'est occupée des abus de pouvoir commis envers les Indigènes

L'ordre du jour de la Chambre appelait hier après-midi, suite de la discussion du budget des Colonies.

BERTHON réclama du ministre le fameux projet de mise en valeur des colonies. Il se plaignit qu'on tolérât la vente de l'alcool et de l'opium en Indo-Chine.

M. SARRAUT contesta également ce dernier fait et assura que cet indigène avait été condamné pour propagande révolutionnaire.

M. OUTREY énuméra toutes les mesures premières qui pourraient être envoyées d'Indo-Chine pour la reconstitution des Régions Libérées.

M. BOISNEUF critiqua la constitution que la République a donnée aux colonies et le système des concessions domaniales. Il cita le cas de nombreux colons acquittés ou condamnés avec sursis pour avoir mortellement frappé des indigènes.

M. SARRAUT et M. OUTREY démentirent qu'il en ait été ainsi. M. Boisneuf se porta garant de la réalité des faits.

La suite de cette discussion a été renvoyée à ce matin.

# Le régime de l'Indigénat en Algérie

A la séance du matin, la Chambre avait discuté le projet, portant prorogation du régime de l'indigénat en Algérie.

BERTHON combattit cette proposition. L'article unique du projet fut adopté.

MOUTIER présenta un article additionnel tendant à faire élire par le corps électoral indigène, les représentants à la Chambre. Cette demande fut prise en considération, mais la disjonction fut votée pour renvoi à la Commission, pour en faire un projet spécial.

# Les francs-maçons communistes ne quittent pas la Loge

Paris, 20. — Hier soir, au siège du Grand Orient, les francs-maçons communistes ont décidé, après un long et minutieux examen de la situation, de rester tout à la fois et francs-maçons et communistes.

Une note sera envoyée dès aujourd'hui au Comité directeur pour le prier de demander à l'exécutif de Moscou, de revenir sur sa décision.

# Les détournements à la Coopérative Militaire de Melun

LE COMMANDANT PONTANEL VOIT SA PEINE REDUITE

Paris, 20. — La neuvième chambre de la Cour a jugé M. Pontanel, ancien commandant du bureau de recrutement de Melun, inculpé, comme président de la Coopérative militaire de Melun, de moutillage de vin et de mise en vente.

La Cour a réduit à 1.000 francs d'amende la peine de six mois de prison et 4.000 fr. d'amende prononcée en première instance. De plus, cette condamnation se confondra avec celle prononcée l'an dernier, par le conseil de guerre d'Orléans, qui infligea huit mois de prison et cent francs d'amende, pour abus de confiance, au commandant Pontanel.

La Régie, représentée par M. Albert Murgé a obtenu le bénéfice de diverses amendes fiscales, dont le montant s'élève à plus de 20.000 francs.

# Un homme luttait avec un taureau

Paris, 20. — Un agriculteur du hameau des Sissarda, commune de Veyras (Ardèche) nommé Henri Laudanie, 69 ans, avait la manie, après boire, d'engager la lutte avec un de ses taureaux. Un après-midi, le combat se déroula sur le pré de la commune et fut interrompu par quelques voisins. Mais le toréador n'avait pas sa sûreté habituelle. Il ne tarda pas à se montrer nettement inférieur. D'un coup de corne le taureau, furieux, l'éventra puis le pétra. L'infortuné Laudanie, les vêtements déchirés et ensanglantés, égaya son logis, où il se coucha sur un lit de paille. Ce matin, on a retrouvé le cadavre de l'agriculteur, qui avait succombé à une perforation de l'intestin.

# Un million de bijoux volés dans un rapide

La Haye, 20. — Un vol de bijoux, estimé à 1.000.000 francs, a été commis dans le train de Paris, arrivé ici samedi soir. La baronne Devrigny-Ollendorf, habitant Paris, s'aperçut, un quart d'heure après son arrivée à l'hôtel de Scheveningue, en ouvrant son sac de voyage, que tous ses bijoux, renfermés dans des écrins, avaient disparu, entre autres un collier de perles d'une valeur de 60.000 francs, deux bracelets de 20.000 francs, une broche de 12.000 francs. La voyageuse avait eu l'imprudence de laisser son sac, dont le contenu était si précieux, dans le filet du compartiment, en allant dîner, vers six heures, dans le wagon-restaurant, de même qu'en descendant à Rasendaal pour la visite de la douane. La police hollandaise recherche activement le compagne de route de la voyageuse, un homme de trente-cinq ans environ, monté dans le même compartiment de première classe à Anvers.

# L'espionnage allemand fonctionne en Hollande

Amsterdam, 20. — Un officier hollandais, le lieutenant Arnhem, du 8e régiment d'infanterie, vient d'être arrêté sous l'inculpation de haute trahison. On le soupçonne d'avoir vendu à l'Allemagne des documents secrets qu'il aurait dérobés dans les archives de son régiment.

# De riches Américains vont faire une tête

New-York, 20. — Une sentence rendue hier par la Cour suprême, le juge Ford s'est prononcé en faveur d'une banque qui plaide qu'elle n'était pas responsable des fonds déposés à sa succursale de Petrograd, dont tout avait été saisi par les Soviets et que, par conséquent, les Soviets sont responsables. Si cet arrêt est maintenu, il affectera des réclamations analogues, dont le montant total atteint 100 millions de dollars entre des banques de New-York.

# La Journée Sportive

### FOOTBALL-ASSOCIATION

# Les Commentaires de la Semaine

## La Coupe de France

Nous avons été très heureux des succès remportés par Dunkerque-Malo sur le Stade Français, par l'Union Sportive Boulognaise sur la J. A. de Saint-Omer.

Ces victoires ont permis les escomptes : nous étions du nombre. Aussi, est-ce avec plaisir que nous avons appris dimanche, dans la soirée, les succès de nos deux représentants. De plus, les vainqueurs, les héros de clubs qui figurent encore dans la compétition nationale, est de six.

Si nous sommes inférieurs, vis-à-vis des Parisiens, n'en soyons pas autrement étonnés. D'abord, la proportion des clubs est plus grande à Paris et la valeur des sociétés de la Capitale est indéfectible.

Ensuite Paris, très souvent se déplace pour rencontrer des clubs qui l'association n'est encore qu'à l'état embryonnaire et il est facile à ses représentants de tenir ainsi des victoires.

Enfin, ne désespérons pas ; nous aurons, le 7 janvier, en dehors des rencontres déjà annoncées, les matches que voici : A. S. Amicale contre Olympique Lillois. Football Club de Rouen contre U. S. Dunkerque-Malo.

Restent en ligne : Racing Club de Calais, U. S. Tourcoing, Racing-Club de Roubaix. Parmi ceux-ci figure peut-être le gagnant de la Coupe de France.

## LES CHAMPIONNATS

On a pu voir, par le classement paru lundi dernier dans nos colonnes, que les leaders du groupe ne sont pas les mêmes qu'au point de vue du Stade Roubaixien par ses deux matches nuls : Sporting Club de Tourcoing et Racing Club de Calais, a perdu deux fois de suite, et a été éliminé.

Sur sa dernière exhibition, nous avons dit ce que nous pensions. Les Roubaixiens ont besoin de racheter leur passage défectueux. La première journée des « retour » ne leur fut guère favorable.

Que dire de la partie fournie par l'Amical Club des Arts de Roubaix contre le Racing Club Roubaixien. Le Racing, après un début assez pénible, semble remonter le courant.

MOUTIER présente un article additionnel tendant à faire élire par le corps électoral indigène, les représentants à la Chambre. Cette demande fut prise en considération, mais la disjonction fut votée pour renvoi à la Commission, pour en faire un projet spécial.

La Cour a réduit à 1.000 francs d'amende la peine de six mois de prison et 4.000 fr. d'amende prononcée en première instance. De plus, cette condamnation se confondra avec celle prononcée l'an dernier, par le conseil de guerre d'Orléans, qui infligea huit mois de prison et cent francs d'amende, pour abus de confiance, au commandant Pontanel.

La Régie, représentée par M. Albert Murgé a obtenu le bénéfice de diverses amendes fiscales, dont le montant s'élève à plus de 20.000 francs.

## Paris-Université contre S. C. de Caudry

Le Star-Club Caudrésien vient d'aboutir à un accord avec la toute première équipe du Paris-Université-Club, qui a promis de venir à Caudry, le dimanche 25 décembre, pour Noël, pour disputer un match amical avec les « as » du Star-Club.

Pour la première fois cette saison, nous dirons que nous recevons un bon nombre d'équipe relativement de première force qui leur donnera une magnifique leçon de beau football. Le Paris-Université-Club a, en effet, de quatre successivement le Stade Bouin d'Angers par 2 à 1, Paris Star par 4 à 2, qui sont des clubs de premier ordre.

Il faut donc s'attendre à une défaite de nos côtés, mais le nombre de nos visiteurs qui viendront lundi à 14 heures, au Stade Caudrésien n'en sont pas moins assurés d'assister à un duel magnifique entre les scientifiques parisiens et les toréadors caudrésiens.

En raison des frais importants que nécessitent cette course, le prix d'entrée sur le terrain sera de 50 centimes exceptionnellement à 1.50.

## Coups de main de bandits

### Dans une salle de baccara, ils révolutionnèrent 2 personnes et raillèrent les enjeux

Montpellier, 20. — Dans une salle du premier étage du café du Balcon, à Puisseguier, une trentaine de personnes se tenaient autour d'une table de baccara, où l'on jouait avec animation, les billets de banque des enjeux largement étalés. Soudain, vers 8 h. 30, deux Espagnols qui se tenaient de chaque côté de l'entrée braquèrent sur les joueurs, sur les joueurs en leur criant : « Haut les mains ! »

Presque instantanément, deux autres Espagnols debout derrière le croupier, mirent également revolver au poing et également le patron du café se dirigea vers la sortie, ils l'abattirent de quatre coups de feu. Il fut tiré ensuite sur les joueurs affolés et l'un d'eux, M. Ange Perez, Espagnol, fut blessé à la jambe.

Les bandits raillèrent les enjeux et s'enfuyèrent. Quatre ont pu être arrêtés : Barriolo, Torrès, Domenech et Foix. Ce dernier a été capturé à Rivesaltes avec les espagnols Tarbes et Robust.

## Ils pillèrent un magasin de Nancy et assommèrent la bonne qui les surprit

Nancy, 20. — Vers 2 heures du matin, Catherine Ogès, domestique chez un marchand de meubles de la rue Saint-Nicolas, à Nancy, entendait un bruit insolite provenant du magasin.

Couragement, elle descendit et se trouva en présence de deux individus masqués, dont l'un était porteur d'un volumineux paquet. Ils procédaient méthodiquement au démantèlement des marchandises. Catherine Ogès n'eut pas le temps de crier ; elle tomba assommée d'un coup de nerf de bœuf. Quand elle put reprendre ses sens, elle appela au secours, mais les bandits avaient réussi à s'enfuir par les toits des maisons voisines où ils étaient parvenus en enjambant une fenêtre.

Une automobile attendait non loin de là. Les deux individus s'y précipitèrent et s'enfuyèrent.

## Le temps d'aujourd'hui

Vents Sud-Ouest à Nord-Ouest modérés à forts. Nuageux, averses, éclaircies et rafraichissements.

# L'Allemagne comptait beaucoup sur un Emprunt

### Elle est déçue d'être lâchée par les Etats-Unis

Les nouvelles exagérément optimistes relatives au changement d'attitude de l'Amérique avaient transformé l'opinion allemande en quarante-huit heures.

Le mark était remonté d'une façon très sensible ; la presse commençait déjà à parler d'une baisse des prix.

L'opinion se figurait sans doute que les Américains dans un grand geste, allaient prêter bénévolement leur appui financier à l'Allemagne, en prêtant des emprunts se chiffant par milliards de dollars, en levés des clauses économiques défavorables du Traité de Versailles, etc.

Les démentis parvenus de Washington ont provoqué une déception d'autant plus grande que les illusions étaient plus fortes. Le mark recouvra un mouvement de chute rapide qui risque de dépasser tous les cours déjà atteints.

Comment pourrait-il en être autrement quand l'Allemagne fabrique chaque semaine environ 150 milliards de marks-papier ? Un croit rêver en lisant ces chiffres fantastiques. Les presses de la Reichsbank ne peuvent suffire. Les villes allemandes se sont vidées, comme pendant la guerre, à émettre du papier-monnaie.

## L'agitation se manifeste dans les milieux ouvriers

Berlin, 20. — Le syndicat des ouvriers de l'Etat a demandé le paiement de nouvelles indemnités de renchérissement pour la deuxième quinzaine de décembre.

Le représentant du ministre des Finances a rappelé la récente augmentation des traitements et a déclaré que pour des raisons financières et de politique extérieure, il n'était pas possible de faire un nouveau versement aux ouvriers.

On annonce que les chefs des syndicats tenteront, dans quelques jours, une nouvelle démarche ; ils feront savoir au gouvernement qu'ils déclinent toute responsabilité au cas d'une grève partielle.

## Une thèse sérieuse pour les Réparations

Berlin, 20. — Jeudi, le gouvernement poursuivra les pourparlers avec le comité de l'Association de l'Industrie allemande.

Dans les milieux bien informés, on dit que le gouvernement est disposé à se rallier au point de vue des industriels, c'est-à-dire à chercher une solution définitive à la question des réparations. On lui de chercher à ne la résoudre que provisoirement, comme il en avait l'intention.

Les nouvelles propositions consistent, dit-on, dans une fixation variable des paiements en espèces et des prestations, à établir sur une base qui tiendrait compte de l'évolution économique de l'Allemagne. Sur ce point, la thèse allemande serait identique à la thèse française, selon laquelle la capacité de paiement de l'Allemagne ne doit pas être fixée d'après la situation économique actuelle du Reich.

D'autre part, on assure que l'industrie allemande présenterait jeudi un projet. L'industrie a déclaré le président de l'Association de l'Industrie, est prête à soutenir dans la plus large mesure le gouvernement dans l'exécution de ces projets.

## Les étudiants de Bruxelles et de Liège décrètent la grève

Bruxelles, 20. — En signe de protestation contre le vote d'hier, à la Chambre, sur la flamandisation de l'Université de Gand, les Associations générales des étudiants des universités de Bruxelles et de Liège ont décrété une grève de deux jours.

Les dirigeants des associations générales des étudiants des Universités de Bruxelles, de Gand et de Liège ont décidé de faire, vendredi, à Bruxelles, une manifestation de protestation.

## Il protestent contre la flamandisation de l'Université de Gand

Bruxelles, 20. — En signe de protestation contre le vote d'hier, à la Chambre, sur la flamandisation de l'Université de Gand, les Associations générales des étudiants des universités de Bruxelles et de Liège ont décrété une grève de deux jours.

Les dirigeants des associations générales des étudiants des Universités de Bruxelles, de Gand et de Liège ont décidé de faire, vendredi, à Bruxelles, une manifestation de protestation.

## Elle a été condamné à la prison perpétuelle

Le Mans, 20. — Le jury de la Sarthe a rapporté un verdict impitoyable contre une jeune domestique de ferme de Saint-Celestin, Juliette Bannou, 25 ans, qui sortie de la Maternité du Mans, avait étranglé son enfant nouveau-né. Juliette Bannou a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

## Qu'est devenu le mari de cette "malicieuse" ?

Brest, 20. — Une dame Priol, affligée depuis longtemps, vient d'être trouvée morte dans son jardin.

Immédiatement appelé, le docteur Quedé a relevé un sillon autour du cou et a constaté que plusieurs côtes étaient fracturées.

L'opinion des voisins est que Mme Priol s'est jetée par la fenêtre, après avoir essayé de se pendre.

Mais, qu'est devenu le mari ? C'est en vain que la police recherche cet homme, qui jouit dans le quartier d'une excellente réputation et qui est considéré comme un excellent époux.

## George V va être grand-père

Londres, 20. — La vicomtesse Lascelles, qui épousa, en février, la princesse Mary, fille unique des souverains britanniques, sera-t-elle élevée prochainement à la dignité de comtesse ? Cette promotion, serait subordonnée à la naissance d'un enfant qui, si elle devait se concrétiser, donnerait à George V un petit-fils.

## GROS LOTS

VILLE DE PARIS 3 % 1910  
Le n° 398.834 est remboursé par 200.000 fr.  
Le n° 304.616 est remboursé par 100.000 fr.  
Les 58 numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :

4781	11320	15973	43131	51833
56430	71709	72917	92165	93833
94807	96817	105123	118485	128201
130485	136045	146573	156149	169175
196130	211705	216267	219481	221831
228829	228121	237540	244061	247199
259257	271476	276982	281613	281815
312649	246996	253309	259054	272811
377270	388438	392385	393185	393717
400601	416694	422519	439247	443316
457414	493505	497134	508896	511453
532824	573130	600453		

# Les pourparlers de Lausanne ne seront pas rompus

### On peut l'espérer, les Turcs ayant modifié leur attitude

Lausanne, 20. — Ainsi qu'on l'avait fait prévoir, les Turcs n'ont pas osé provoquer une rupture de la Conférence et ils ont adopté dans la séance de ce soir, une attitude qui a eu pour résultat de garantir le règlement de la question des détroits.

Bien qu'aucune nouvelle réunion de la Commission n'ait été prévue, l'opinion dans les milieux alliés est que la discussion va se poursuivre d'aujourd'hui dans des conversations particulières et l'on espère que les dernières difficultés seront plus facilement levées.

On met en fait, pour se faire cette opinion que le point en litige sur lequel Ismet Pacha a négligé ce soir de s'expliquer, soit abandonné par la délégation turque.

Ismet Pacha a insisté sur trois des revendications ottomanes : 1° La garnison de Gallipoli ; 2° Le maintien des stationnaires des puissances à Constantinople ; 3° Les attributions à la Commission de Contrôle pour les détroits.

## Les Russes ne sont pas contents

Lausanne, 20. — M. Tchichérine, présent à la réunion avec la délégation russe, n'a pas dit un seul mot pendant toute la réunion. Les Russes déclarent en sortant qu'ils venaient d'assister à une comédie, montrant ainsi le dépit que leur causait l'attitude conciliante de leurs alliés.

## La banqueroute d'un ingénieur

ELLE PORTE SUR PLUS D'UN MILLION  
Un ingénieur électricien de Maubeuge, Hector Lagouche, 31 ans, marié et père de trois enfants, a été condamné le 19 décembre par le tribunal correctionnel d'Avènes à six mois de prison pour banqueroute simple, déclaration de faillite et complaisance irrégulière.

Le passif de Lagouche s'élève à 1.140.000 francs ; son actif n'est que de 28.000 francs. L'inculpé ne possédait pas moins de quatre automobiles.

## A l'aide d'une famille malheureuse

NOUVEAUX ENVOIS  
Nous avons reçu hier, à l'adresse de Mme veuve Caffier, d'Estrées-Blanche, et de ses six petits enfants :

D'une Anonyme..... 50 00  
D'un groupe d'amis réunis chez Zoé, qui souhaitent que beaucoup fassent comme eux pour venir en aide à cette malheureuse mère... 17 00

Nous envoyons cet argent à Mme veuve Caffier, au nom de qui nous remercions ces nouveaux donateurs.

## Désespéré par la mort de son fils un Caudrésien s'est pendu

M. Fontaine François, 60 ans, entrepreneur de découpage de tulle, à Cayry, a été trouvé mardi, vers 11 heures du soir, pendu dans un atelier rue du Tramway.

M. Fontaine qui avait perdu un fils à la guerre, était resté depuis inconsolable et ces derniers temps, il avait donné des signes d'aliénation mentale.

Il est à prévoir, qu'il aura mis fin à ses jours dans une crise de neurasthénie aiguë.

## M. Séguin, le nouveau Secrétaire Général de la Reconstitution

Nous avons publié avant-hier les nominations de secrétaires généraux de Préfecture et de Reconstitution à Paris.

On sait que M. Cameau, secrétaire général de la Reconstitution pour le Nord passe à la Préfecture du Nord comme secrétaire général et qu'il est remplacé dans ses fonctions à la Reconstitution par M. Séguin qui occupait le même poste dans la Somme.

Revenant hier sur ces nominations, une erreur de plume nous a fait écrire le nom de M. Latour au lieu de celui de M. Séguin.

Pour éviter toute confusion, appelons que M. Latour passe de la deuxième à la première classe